

Commune de Corminboeuf

Procès-verbal de L'Assemblée communale ordinaire du 23.05.2023

Présidence : Mme Anne-Elisabeth Nobs, Syndique
Présents : 110 citoyens
Majorité : 56
Scrutateurs : MM Joël Savary et Frédéric Haase
Excusés : M. André Bruderer,

Mme Anne-Elisabeth Nobs, Syndique, souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens à l'Assemblée communale.

« Soyez les bienvenus à cette Assemblée communale. Bienvenue en particulier à Dario Viel, nouveau Conseiller communal, qui reprend le dicastère des routes et des bâtiments laissé vacant par André Bruderer. Ce dernier est excusé pour ce soir, mais il mérite nos remerciements pour son engagement de 22 années au sein du Conseil communal. »

Conformément à l'article 12 alinéa 1 de la loi sur les communes, l'Assemblée a été convoquée par affichage au pilier public au moins 10 jours à l'avance, dans la feuille officielle du 12 mai 2023 et par distribution tous ménages de la convocation. Le bulletin numéro 6 de la nouvelle législature est publié sur le site internet et à disposition sur demande à l'administration communale.

Le procès-verbal était publié sur le site internet et une version papier à disposition depuis 10 jours à l'administration communale. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Comme scrutateurs, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** propose **MM Joël Savary et Frédéric Haase**.

Mme Anne-Elisabeth Nobs prie les personnes présentes n'ayant pas la qualité de citoyennes ou citoyens de se faire connaître comme telles aux scrutateurs.

Mme Anne-Elisabeth Nobs demande aux scrutateurs de bien vouloir compter les personnes présentes ayant le droit de vote. Il y a 108 citoyens ayant le droit de vote ce soir. La majorité est de 55 voix.

Mme Anne-Elisabeth Nobs demande que lorsqu'une personne de l'Assemblée prendra la parole, elle voudra bien attendre le micro et annoncer son nom et son prénom avant de commencer son intervention.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** informe que les débats seront enregistrés.

Ordre du jour

Mme Anne-Elisabeth Nobs demande si quelqu'un a une remarque concernant l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas.

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire de Corminboeuf du mardi 13.12.2022

Mme Anne-Elisabeth Nobs demande s'il y a des remarques ou commentaires relatifs à ce procès-verbal. Ce n'est pas le cas.

Au vote, l'Assemblée communale approuve le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 13.12.2022 à l'unanimité, moins 1 abstention.

2. Comptes 2022 et rapport de la commission financière

2.1. Compte de résultats

Pour la présentation des comptes de résultats 2022, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **M. Christian Vorlet**, responsable des finances.

Avant d'ouvrir la discussion, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **Mme Fanny Kessler, Présidente de la Commission financière** pour le rapport de la commission financière. « *La commission financière à l'unanimité recommande à l'Assemblée d'accepter les comptes de résultats 2022 présentant un bénéfice de CHF 1 447 544.05 francs.* »

Mme Anne-Elisabeth Nobs ouvre la discussion concernant le compte de résultats.

M. Claude Vaucher aimerait savoir si le Conseil a été particulièrement pessimiste pour le budget des impôts.

M. Christian Vorlet répond que pour les impôts extraordinaires, le Conseil est très prudent. Les impôts pour les personnes physiques et morales se basent sur les taxations antérieures et les données du Service des contributions.

M. Giordano Bizzozero remarque que les dépenses pour la formation augmentent de CHF 700 000 francs entre 2021 et 2022.

M. Christian Vorlet indique que cette différence provient en grande partie du retraitement effectué à la suite du passage à MCH2.

La parole n'est plus demandée.

Mme Anne-Elisabeth Nobs rappelle que le Conseil ne vote pas.

Au vote, l'Assemblée accepte les comptes de résultats 2022 à l'unanimité.

2.2. Compte des investissements

Pour les comptes des investissements 2022, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **M. Christian Vorlet**, responsable des finances qui présente le compte des investissements.

Avant d'ouvrir la discussion, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **Mme Fanny Kessler** pour le rapport de la commission financière. « *La commission financière à l'unanimité recommande à l'Assemblée d'accepter le compte des investissements 2022.* »

La parole n'est pas demandée.

Mme Anne-Elisabeth Nobs rappelle que le Conseil ne vote pas.

Au vote, l'Assemblée accepte le compte des investissements 2022 à l'unanimité, moins 1 abstention.

3. Planification financière

Mme Anne-Elisabeth Nobs rappelle que l'Assemblée ne se prononce pas sur cette planification mais en prend acte.

M. Christian Vorlet présente le bilan 2022, ainsi que l'état de la dette pour information. Il présente ensuite la planification financière.

M. Saverio Akbas demande si la halle multisports a été prise en compte dans la planification financière

M. Christian Vorlet indique que tous les investissements connus du Conseil communal sont contenus dans la planification financière. Ce qui ne signifie pas que tous les investissements vont se réaliser, car ils sont soumis au vote de l'Assemblée.

4. Investissements

4.1. Crédit de construction de la halle multisports et de la valorisation des bâtiments attenants

M. Alain Lunghi présente l'investissement.

Avant d'ouvrir la discussion, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **Mme Fanny Kessler** pour le rapport de la commission financière : « *La commission financière à l'unanimité recommande à l'Assemblée d'accepter le crédit d'investissement de CHF 11'000'000 TTC pour la construction de la halle multisports et de la valorisation des bâtiments attenants.* »

Mme Anne-Elisabeth Nobs ouvre la discussion.

M. Jacques Schmitt remarque que le terrain de basket restera tel qu'il y a 40 ans.

M. Alain Lunghi confirme que la zone basket, bien équipée et utilisée, restera telle quelle.

Mme Brigitte Boré demande à combien se monte l'investissement pour les panneaux photovoltaïques et si l'énergie produite peut être utilisée en cas de coupure de courant. Il est répondu qu'un montant de CHF 60'000 est prévu pour les panneaux solaires. La question du stockage de l'énergie via des batteries n'est pas encore fiable et n'a pas été étudiée.

M. Giordano Bizzozero demande des précisions sur la taille de la salle. Il est répondu 16m x 28m, qui est une taille standard, ainsi que des précisions sur le nombre d'unité d'enseignement de sport.

Mme Anne-Elisabeth Nobs indique qu'il y a actuellement pour 13 classes un besoin de 39 plages horaires. Cela n'est pas réalisable car il y a 28 périodes dans la semaine scolaire, c'est pourquoi des cours de natation et un camp de ski sont organisés. Après la construction de la nouvelle halle multisports, les cours de sports pourront avoir lieu sur 56 plages horaires, c'est-à-dire dans les 2 salles des sports.

M. Jean-Claude Spicher remarque qu'il s'agit d'un beau projet, mais il regrette que des toilettes publiques extérieures n'aient pas été prévues,

M. Alain Lunghi indique que le Conseil communal a décidé dernièrement d'analyser l'opportunité d'installer des toilettes publiques.

M. Lino Peverada demande quelle est la planification des travaux.

M. Alain Lunghi indique que les travaux débuteront au printemps 2024 et devront se terminer à la rentrée 2026.

M. Saverio Akbas demande si la salle des sociétés pour le montant de 1'500'000 sera ouverte à la réservation pour tous les citoyens.

La réponse est oui, comme la buvette actuelle.

M. Joël Savary demande quels sont les garanties prévues pour éviter les éventuels dépassements de budgets.

M. Alain Lunghi indique que chaque poste est dûment chiffré. La commission de bâtisse suit le projet toutes les 2 semaines. Un point sur le projet sera présenté à chaque Assemblée. De plus, une réserve de 10% a été prévue dans le budget.

M. Jean-Marc Angéloz demande s'il restera dans le budget communal de quoi faire face à l'urgence climatique.

M. Alain Lunghi indique qu'une provision de CHF 350'000 est encore à disposition pour le développement durable. Le Conseil communal a l'intention de poursuivre les investissements pour le développement durable.

Mme Anne-Elisabeth Nobs indique que le changement de l'éclairage et de l'isolation de la salle de gym contribuera également à l'économie d'énergie.

Mme Francine Küng demande comment se dérouleront les repas durant les travaux dans la buvette actuelle pour les enfants de l'accueil extrascolaire.

M. Alain Lunghi indique qu'un groupe logistique va trouver les solutions aux problèmes posés par les travaux.

Un citoyen demande s'il a été tenu compte des charges supplémentaires pour l'entretien du nouveau bâtiment.

M. Christian Vorlet indique que l'entretien du nouveau bâtiment est prévu dans la planification financière.

Au vote, l'Assemblée communale approuve le crédit pour la construction de la halle multisports et de la valorisation des bâtiments attenants à l'unanimité 2 non et 1 abstention.

4.2 Crédit additionnel pour l'aménagement de l'arrêt de bus Amont

Pour la présentation de cet objet, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **M. Jonathan Collaud**, responsable du dicastère de la durabilité.

Avant d'ouvrir la discussion, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **Mme Fanny Kessler** pour le rapport de la commission financière : « *La commission financière à sa majorité recommande à l'Assemblée d'accepter le crédit additionnel de CHF 55'000 pour l'aménagement de l'arrêt de bus Amont.* »

Mme Anne-Elisabeth Nobs ouvre la discussion.

M. André Chenaux demande quels sont les aménagements complémentaires dont a parlé Jonathan Collaud.

M. Jonathan Collaud indique qu'il s'agit d'un talus derrière l'arrêt de bus, des accès à la grange et un mur de soutènement ont été ajoutés.

Mme Anne-Elisabeth Nobs explique qu'un crédit additionnel doit être demandé si le montant dépasse le montant du crédit de 20%, selon le règlement des finances. Au

départ, le SPC s'était trompé et un montant de CHF 80'000.- aurait dû être imputé à la Commune.

M. Daniel Angéloz demande si ces travaux auront un impact sur le calendrier de la mise à 30km/h de la route d'Amont et de la route de Givisiez.

Mme Anne-Elisabeth Nobs répond que les zones 30km/h sont à l'enquête préalable et dès que le résultat sera connu, la mise à l'enquête pourra être effectuée. Les travaux d'aménagement de l'arrêt de bus Amont sont compatibles avec la mise en zone 30km/h.

Au vote, l'Assemblée communale approuve le crédit additionnel pour l'aménagement de l'arrêt de bus Amont par une majorité de oui, 2 non et 3 abstentions.

5. Approbation de la modification des statuts Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Pour la présentation de la modification des statuts, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **M. Jean-Philippe Doutaz**, responsable du dicastère de l'enseignement.

Avant d'ouvrir la discussion, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** passe la parole à **Mme Fanny Kessler** pour le rapport de la commission financière : « *La commission financière à l'unanimité recommande à l'Assemblée d'approuver la modification des statuts Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.* »

La parole n'est pas demandée.

Au vote, l'Assemblée communale approuve la modification des statuts Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français à l'unanimité, 1 abstention.

6. Divers

Mobility

Mme Anne-Elisabeth Nobs indique « Vous avez certainement constaté que nous avons maintenant un nouveau véhicule Mobility électrique, plus grand, doté d'une meilleure autonomie et surtout rouge comme la plupart de ces véhicules. »

iSarine

A la suite de la pollution de l'eau potable en 2021, une réflexion a été menée au sujet de la communication rapide lors d'événements du même genre. L'association régionale de la Sarine a rejoint celle de la Gruyère pour l'utilisation d'un nouvel outil de communication. Il s'agit d'une application pour téléphones portables nommée iSarine. En téléchargeant cette application, vous pouvez sélectionner les communes dont vous souhaitez recevoir les informations importantes. Ceci permet d'être informé sans avoir à consulter le site communal.

Seniors

M. Boris Bek-Uzarov présente le projet Senior+ et la collaboration avec ProSenectute. Il encourage les personnes qui souhaitent s'engager à le contacter ou l'administration communale. Il salue la distribution à tous les citoyens âgés de plus de 70 ans d'une brochure d'informations.

Divers de la part des citoyens

Mme Anne-Catherine Menétréy indique qu'elle est la présidente du comité d'organisation d'une manifestation « la bénichon se balade » et demande aux citoyens de réserver le 9 septembre pour cette manifestation.

M. André Chenaux demande si une communication par un petit journal comme dans beaucoup de villages (Gibloux, Hauterive, le Vully, Treyvaux) qui présente la vie des habitants est prévue par le Conseil.

Mme Anne-Elisabeth Nobs indique qu'aucune décision n'a été prise par le Conseil communal mais rappelle que le bulletin communal n'est plus imprimé pour les citoyens. Sur demande, un exemplaire papier est remis au bureau de l'administration.

M. Jean-Claude Spicher indique qu'un citoyen d'Avry a demandé une piste cyclable sécurisée entre Avry et Corminboeuf. Le PA2 prévoit une piste cyclable entre Avry et Corminboeuf. Il demande qu'elle soit maintenant construite.

Mme Anne-Elisabeth Nobs indique que l'étude de la Transagglo reliant Guin à Avry est en cours. Le plan cantonal vélo prévoit une voie cyclable le long de la route de Matran pour rejoindre la Transagglo, le long de la voie ferrée, c'est par là qu'il faudra passer pour rejoindre Avry. Ce projet est dans les mains du canton et pas du Conseil communal.

M. Daniel Angéloz demande si la voiture électrique est chargée uniquement par les panneaux.

Il est répondu que durant la journée c'est le cas.

M. Saverio Akbas demande quel est l'avancement du passage pour piétons au quartier de l'Évangile.

Il est répondu que le dossier suit son cours.

M. Saverio Akbas demande quel est l'avancement de la mise en zone 30 km/h du quartier St-Jean.

M. Dario Viel répond que les dossiers de mises à l'enquête sont en cours.

Mme Vaucher demande des nouvelles de la vente du terrain industriel à l'entreprise Symbio.

M. Alain Lunghi indique que Symbio a contacté la commune début mai et une nouvelle discussion doit avoir lieu. Le projet est en cours.

M. Daniel Macherel demande ce qu'il en est des arrêts de bus du centre du village.

Mme Anne-Elisabeth Nobs répond que les projets des arrêts de bus sont à l'arrêt car le Conseil n'est pas d'accord avec le SPC. Un nouveau projet de réaménagement du centre doit être étudié par le Conseil. **Mme Anne-Elisabeth Nobs** relève qu'il s'agit d'une route cantonale.

M. Simon Gabaglio, président du Corminois, se réjouit de la construction de la future nouvelle halle multisports.

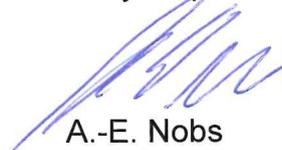
M. Saverio Akbas demande le nom du promoteur pour la construction sur le terrain industriel.

M. Alain Lunghi répond que l'entreprise Symbio communiquera, si elle le souhaite et quand elle le souhaite, le nom du promoteur.

Pour terminer, **Mme Anne-Elisabeth Nobs** remercie les membres de l'Assemblée pour leur présence. Elle tient également à remercier particulièrement tous les membres du personnel communal, de l'administration, de la conciergerie, de l'édilité et de l'accueil extra-scolaire. **Mme Anne-Elisabeth Nobs** remercie les membres du corps enseignant pour leur indéfectible engagement et leur travail toujours apprécié. **Mme Anne-Elisabeth Nobs** remercie aussi ses collègues du Conseil pour le travail effectué et l'esprit collégial qui règne durant leurs séances. **Mme Anne-Elisabeth Nobs** annonce d'ores et déjà l'Assemblée ordinaire du 12 décembre 2023.

Mme Anne-Elisabeth Nobs lève l'Assemblée communale ordinaire à 21h30.

La Syndique


A.-E. Nobs



La Secrétaire


S. Aïoutz